



Paris, le 27 avril 2022

Objet : La voix des automobilistes compte pour les élections législatives.

Madame la Députée, Monsieur le Député,

Voici l'élection présidentielle à peine passée qu'une nouvelle campagne électorale bat son plein, au terme de laquelle les Français seront appelés à choisir leurs représentants à l'Assemblée nationale pour les 6 prochaines années.

Cette année particulièrement, la bataille pour remporter ce scrutin promet d'être acharnée, 63 % des Français ayant déjà exprimé leur volonté de ne pas faire bénéficier le Président fraîchement réélu Emmanuel Macron d'une majorité parlementaire... Face aux enjeux portés par ces élections législatives, les candidats devront donc être extrêmement attentifs aux attentes formulées par les Français et y apporter des réponses claires et adaptées pour espérer remporter la majorité des suffrages.

La France compte environ 40 millions d'automobilistes, dont 77 % utilisent leur véhicule chaque semaine et 83 % déclarent qu'ils ne pourraient pas s'en passer, selon un sondage CSA / « 40 millions d'automobilistes » réalisé en février 2022, portant sur les attentes des automobilistes pour l'élection présidentielle. Cette étude, publiée par notre association à l'occasion de la campagne présidentielle, révélait ainsi un certain nombre de souhaits et d'espoirs portés par les Français qui se déplacent (notamment) en voiture.

Mais malgré la prégnance des questions relatives à la mobilité dans le débat public, cette thématique a fait figure de grande oubliée de la campagne présidentielle, laissant dans le flou le plus total des millions d'usagers de la route quant à leur avenir. Pourtant, 40 millions d'automobilistes, ce sont aussi 40 millions d'électeurs, et d'après le sondage, pas moins d'un tiers d'entre eux déclare tenir compte des positions des candidats concernant la défense des automobilistes pour attribuer leur vote.

Depuis 16 ans maintenant, notre association œuvre pour la défense de l'intérêt général des automobilistes et a démontré à maintes reprises sa légitimité pour porter leur voix auprès des représentants de l'État ou du peuple. Une mission que nous exerçons cette fois encore en portant à votre connaissance les principales attentes des Français en matière de mobilité.

REJOIGNEZ-NOUS!



facebook.com/40millionsdautomobilistes



@40MA



www.fil-conducteurs.com

Siège social
118 Bd Haussmann
75008 Paris

Centre d'exploitation
75 bd Marie et Alexandre Oyon
72100 Le Mans

Tél. 02 43 50 06 30
contact@40ma.net

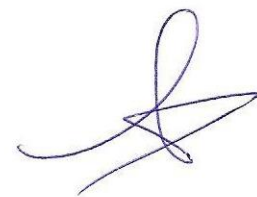
Tout d'abord, sans surprise, le pouvoir d'achat reste la préoccupation principale des Français. Depuis la reprise économique consécutive au ralentissement de la pandémie, l'inflation atteint des sommets en France comme ailleurs dans le monde, et la plupart des produits de grande consommation connaissent une hausse inédite de leur prix. C'est le cas notamment des carburants routiers dont les tarifs flambent à la pompe, et qui pénalisent dangereusement la mobilité des usagers de la route. C'est ainsi que la baisse de la fiscalité sur les carburants – et plus précisément la réduction de la TVA de 20 % à 5,5 % – est de loin la mesure la plus attendue par les automobilistes (81 % des Français la plébiscitent, 86 % dans les communes rurales).

Ensuite, le fait est que la baisse généralisée de la limitation de vitesse à 80 km/h sur les routes secondaires restera probablement la mesure « auto » la plus polémique du dernier quinquennat... Entrée en vigueur il y a maintenant près de 4 ans, la mesure continue à faire la quasi-unanimité contre elle ! En toute logique, le sondage révèle que les Français sont une très large majorité à souhaiter le retour des 90 km/h sur les routes nationales : 71 % d'entre eux plébiscitent cette proposition (76 % dans les communes rurales, les plus impactées par la mesure). Cette tendance devrait être confirmée par les résultats de la grande consultation nationale lancée en mars 2022 par l'association « 40 millions d'automobilistes », qui invitait les usagers de la route à prendre position sur la pertinence de la limitation de vitesse en question.

Enfin, l'autre enseignement majeur que l'on peut tirer de cette étude, c'est qu'une très courte majorité des Français (53 %) se dit actuellement favorable au développement des ZFE (ces zones délimitées par les agglomérations de plus de 150 000 habitants où la circulation des véhicules les moins récents est interdite). Un résultat plutôt surprenant, lorsque l'on sait que ce sont près de 6 Français sur 10 qui ne seront plus autorisés à accéder au centre-ville des moyennes et grandes agglomérations d'ici 2025... Mais ces résultats doivent être interprétés à la lumière de ceux d'autres études, qui révèlent que 60 % des Français ignorent en réalité ce qu'est une ZFE et ce qu'elle implique pour la mobilité des automobilistes. On comprend alors que si les usagers ne sont pas plus nombreux à rejeter les ZFE, c'est qu'ils ne prennent pas encore la mesure de ce qui les attend dans les années à venir. Mais il ne fait aucun doute que l'extension des ZFE promet une crise sociale majeure dès l'instant où les automobilistes réaliseront l'ampleur et l'impact du dispositif sur leur quotidien.

Ainsi, c'est en toute connaissance de cause que vous aborderez, Madame la Députée, Monsieur le Député, cette nouvelle campagne électorale. Vous détenez maintenant les clefs pour proposer aux automobilistes qui les attendent avec intérêt des mesures concrètes en faveur de leur mobilité. De la pertinence de ces mesures dépendra peut-être votre (ré)élection le 19 juin prochain ; aussi, notre association se tient à votre disposition pour s'entretenir des thématiques évoquées dans ce courrier et, plus largement, pour échanger sur l'ensemble des problématiques qui touchent les automobilistes.

Recevez, Madame la Députée, Monsieur le Député, l'expression de notre haute considération.



Daniel Quéro, Dirigeant